# Etats-Unis : Une fillette de 10 ans a bien réalisé un avortement dans l'Indiana, son violeur est … un clandestin guatémaltèque (MàJ)

13/07/2022 à 22h40




## 13/07/2022

Le journal Columbus Dispatch a d'abord expliqué que Gerson Fuentes a été arrêté après que la police a déclaré qu'il avait avoué avoir violé un enfant à plusieurs reprises. Il a été inculpé de viols, et le média a rapporté qu'il était peut-être en situation irrégulière dans le pays. La source a confirmé à Fox que Fuentes est un ressortissant guatémaltèque en situation irrégulière et que les services d'immigration ont placé Fuentes en détention, ce qui signifie qu'il doit être remis à l'agence pour une procédure d'expulsion.

(…)

Mais l'article a été remis en question par certains opposants à l'avortement et par des fact-checkers, étant donné qu'il s'appuyait sur une source unique, à savoir un gynécologue-

obstétricien d'Indianapolis qui avait déclaré avoir parlé à un "médecin spécialiste de la maltraitance des enfants" en Ohio, et qu'il était peu détaillé. Le journal a défendu son reportage. Il a également fait l'objet d'un examen minutieux de la part du procureur général de l'État, qui a déclaré que des exceptions à la loi de l'Ohio auraient permis à la jeune fille d'obtenir un avortement dans l'État et qui a dit ne pas avoir entendu parler d'un rapport déposé dans cette affaire.

Fox News a rapporté mardi qu'un mandat d'arrêt était attendu dans cette affaire, et qu'une violation de l'HIPAA avait été déposée contre le médecin qui a divulgué l'histoire.

(…)

Fox News

La police de Columbus a été informée de la grossesse de la jeune fille par un signalement des services de l'enfance du comté de Franklin, fait par sa mère le 22 juin, a déclaré l'inspecteur Jeffrey Huhn mercredi matin lors de la comparution de Fuentes. Le 30 juin, la jeune fille a subi un avortement médical à Indianapolis, a déclaré Huhn.

Huhn a également déclaré que l'ADN provenant de la clinique d'Indianapolis est en train d'être testé par rapport aux gènes de Fuentes, ainsi que des frères et sœurs de l'enfant, afin de confirmer la paternité du fœtus avorté.

(…)

The Colombus Dispatch

# 10/07/2022

# Etats-Unis : Quand la presse

**française et mondiale relaie une information non sourcée pour critiquer la décision de la Cour Suprême sur l’avortement**

Le Figaro

États-Unis: une fillette de 10 ans se voit refuser un avortement ...

«Une fille de 10 ans est violée. L'État l'oblige à rester enceinte et lui dit de considérer cela comme une 'opportunité'. Ce n'est pas l'Iran.

Il y a 5 jours



L'Express

L'Ohio refuse l'avortement à une fillette de 10 ans : le texte ...

La philosophe Marylin Maeso réagit à l'interdiction faite à une petite fille de 10 ans de se faire avorter après un viol, dans l'Ohio.

Il y a 5 jours



Midi Libre

États-Unis : une fillette de 10 ans enceinte après un viol est ...

Dans l'Ohio, où vit cette petite fille, l'accès à l'IVG a été très restreint. Ainsi, il y est désormais impossible d'avorter, passé six semaines...

Il y a 6 jours




Santé Magazine

États-Unis: une fille de 10 ans se voit refuser un avortement ...

En Amérique, l'histoire d'une fillette obligée de changer d'État pour pouvoir se faire avorter défraie la chronique. Une fillette de 10 ans enceinte après un...

Il y a 1 jour



Yahoo Actualités

États-Unis: une fille de 10 ans se voit refuser un avortement après un viol

Selon le journal Columbus Dispatch, une victime d'abus sexuels âgée de 10 ans a dû traverser le pays afin de pouvoir avorter. (source 1).

Il y a 1 jour



Le Monde

Joe Biden appelle à la mobilisation électorale pour restaurer ...

Une fillette de 10 ans vit dans l'Ohio, Etat où aucun avortement au-delà de six ... enlevant aux femmes le droit constitutionnel d'avorter.

Il y a 1 jour



(…)

L’annulation par la Cour suprême de l’arrêt Roe v. Wade, qui avait garanti le droit à l’avortement, a conduit un certain nombre d’États à imposer rapidement de nouvelles lois pour restreindre ou limiter les avortements. L’Ohio a été l’un des

premiers à imposer une interdiction des avortements après six semaines de grossesse, sans exception pour le viol et l'inceste. Le 1er juillet, l'Indianapolis Star, également connu sous le nom d'IndyStar, a publié un article, écrit par le rédacteur médical du journal, sur la façon dont les femmes cherchant à avorter avaient commencé à se rendre de l'Ohio vers l'Indiana, où des lois moins restrictives sur l'avortement étaient encore en vigueur. "Les patientes se rendent en Indiana pour obtenir des services d'avortement alors que d'autres États limitent les soins", titrait l'article.

C'était un titre anodin. Mais c'est le début anecdotique qui a attiré l'attention d'autres médias. **L'article raconte que trois jours après la décision de justice du 24 juin, une gynécologue-obstétricienne d'Indianapolis, Caitlan Bernard, qui pratique des avortements, avait reçu un appel d'un "médecin spécialisé dans la maltraitance des enfants" dans l'Ohio qui avait une patiente de 10 ans enceinte de six semaines et trois jours. Incapable d'obtenir un avortement dans l'Ohio, "la jeune fille s'est rapidement rendue dans l'Indiana pour être prise en charge par Mme Bernard", rapporte le Star.**

**L'histoire s'est rapidement enflammée et a fait la une des journaux du monde entier. De plus en plus, les organismes de presse "agrègent" – ou reconditionnent – des informations provenant d'ailleurs si elles semblent intéressantes pour les lecteurs.** Bernard est donc restée la seule source – et les autres organismes de presse n'ont pas donné suite pour confirmer son récit.

**Le Daily Mail, 1er juillet :** "La victime d'un abus sur enfant, âgée de 10 ans et enceinte de six semaines, est obligée de se rendre de l'Ohio à l'Indiana pour se faire avorter après que son État d'origine l'ait interdit en vertu de l'arrêt Roe v Wade.
**The Guardian, 3 juillet :** "Une victime de viol âgée de 10 ans

a été contrainte de se rendre de l'Ohio à l'Indiana pour se faire avorter".
**The Jerusalem Post, 3 juillet :** "Une victime de viol de 10 ans s'est vu refuser l'avortement dans l'Ohio".
**Bangladesh Weekly, 3 juillet :** "États-Unis : une jeune fille de 10 ans de l'Ohio se voit refuser l'avortement après un jugement sur l'avortement".

La seule source citée pour cette anecdote était Mme Bernard. Elle était enregistrée, mais rien n'indique que le journal ait fait d'autres tentatives pour confirmer son récit. La journaliste principale de l'histoire, Shari Rudavsky, n'a pas répondu aux questions demandant si d'autres sources avaient été obtenues. Une porte-parole de Gannett a fourni un commentaire de Bro Krift, rédacteur en chef du journal : "Les faits et les sources concernant les personnes qui traversent les frontières de l'État pour se rendre en Indiana, y compris la fillette de 10 ans, pour se faire avorter, sont clairs. Nous n'avons aucun commentaire supplémentaire à faire pour le moment."

Selon la loi de l'Ohio, un médecin serait tenu de signaler tout cas connu ou suspecté d'abus physique, sexuel ou émotionnel ou de négligence d'un enfant à son agence locale de protection de l'enfance ou d'application de la loi. Le collègue de Bernard aurait donc dû faire un tel rapport aux forces de l'ordre au moment même où il ou elle a contacté Bernard. On peut supposer qu'une affaire criminelle aurait alors été ouverte. Mme Bernard a refusé d'indiquer au journaliste le nom de son collègue ou la ville où se trouvait l'enfant. "Merci de m'avoir contactée. Je suis désolée, mais je n'ai aucune information à partager", a-t-elle déclaré dans un courriel.

(…)

À titre de vérification, nous avons contacté les services de l'enfance de certaines des villes les plus peuplées de l'Ohio,

notamment Cleveland, Columbus, Cincinnati, Dayton et Toledo. Aucun des responsables que nous avons contactés n'était au courant d'un tel cas dans leur région.

Interrogé mercredi, M. DeWine a qualifié cette affaire de tragédie et a déclaré que le médecin en question l'avait vraisemblablement signalée aux forces de l'ordre. "Nous avons là, de toute évidence, un violeur", a-t-il déclaré aux journalistes. "Nous avons quelqu'un qui est dangereux et nous avons quelqu'un qui devrait être arrêté et enfermé pour toujours".

Un avortement pratiqué par un enfant de 10 ans est plutôt rare. Selon le Columbus Dispatch, en 2020, 52 personnes de moins de 15 ans ont subi un avortement dans l'Ohio.

Washington Post